

Dans le Jura

Autor(en): **Neuhaus, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **4 (1909)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

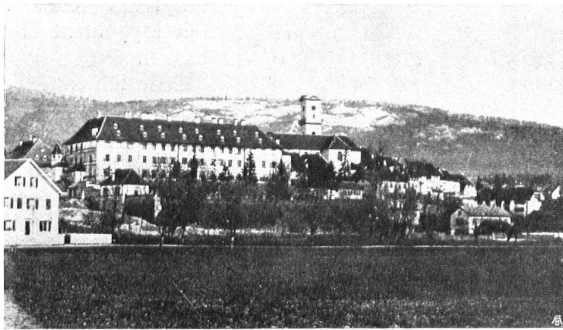
HEIMATSCHUTZ

ZEITSCHRIFT DER « SCHWEIZER. VEREINIGUNG FÜR HEIMATSCHUTZ »
BULLETIN DE LA « LIGUE POUR LA CONSERVATION DE LA SUISSE PITTORESQUE »

NACHDRUCK DER ARTIKEL UND MITTEILUNGEN
BEI DEUTLICHER QUELLENANGABE ERWÜNSCHT

HEFT 2 ◦ FEBRUAR 1909

LA REPRODUCTION DES ARTICLES ET COMMUNIQUÉS
AVEC INDICATION DE LA PROVENANCE EST DÉSIRÉE



DELÉMONT, LE CHATEAU. — DAS SCHLOSS ZU DELSBERG

DANS LE JURA

Par Chs. Neuhaus, Saint-Imier

LE 27 septembre écoulé avait lieu, à Delémont, l'assemblée constitutive de la sous-section « Jura » de la Ligue bernoise pour la Beauté. La jeune société voyait enfin le jour, à la suite d'une longue préparation, due essentiellement à M. H.-A. Baeschlin, architecte, à St-Imier, à qui nous en rendons publiquement hommage. Grâce à ses efforts, le Jura bernois a fondé le premier groupe romand du Heimatschutz. Il ne nous déplaît pas de souligner en passant ce modeste point d'histoire.

Cette nouvelle organisation était-elle nécessaire? On en va juger.

La Ligue bernoise pour la Beauté est assurément très forte et son activité très grande. Ce n'est pas ici le lieu de signaler les services qu'elle a rendus à la cause du beau dans de nombreux domaines. Mais notre canton aussi est très étendu. La tâche y est diverse et immense. Si elle a ses exigences au chef-lieu, elle en a d'autres dans l'Oberland, de différentes encore dans les vallées jurassiennes. Pour en arriver à bout, de solides ramifications régionales paraissent nécessaires. Or, le groupe de Langnau excepté, il n'y avait jusqu'ici que le seul Comité central, dont le siège est à Berne, pour faire face à tous les besoins, pour intervenir en tout et partout. N'était-ce pas trop peu, surtout si l'on considère que la différence de la langue dans le nord du canton devait opposer à ses travaux de sérieux obstacles?

On comprend dès lors que les membres de la Ligue répandus dans le Jura, en petit nombre d'ailleurs, usant d'un droit que leur conféraient les statuts cantonaux, aient songé à former un groupe spécial et se soient finalement constitués en une sous-section, avec la ferme intention de la rendre prospère. La section mère n'y perdra rien, puisqu'ils lui demeurent attachés comme la branche au cep; la cause du pittoresque, en revanche, y gagnera sûrement quelque chose.

Quelle est, au point de vue du Heimatschutz, la situation du Jura bernois?

Si nous n'avions affaire ici qu'à des convertis, notre réponse serait des plus brèves. Mais nous avons une œuvre de propagande à poursuivre. On ne nous en voudra donc pas d'entrer dans quelques détails et même, le cas échéant, de citer des exemples concrets à l'appui de nos explications.

L'ancien évêché de Bâle, il faut le reconnaître, n'a pas été doté outre mesure de monuments historiques dignes d'être conservés avec le cachet des âges disparus. Il en possède quelques-uns, c'est incontestable, et ceux-là, la nouvelle sous-section ne les abandonnera pas sans défense à la pioche des démolisseurs. Il est mieux partagé déjà en fait de demeures ou de groupes de maisons bourgeoises. La ferme jurassienne n'est pas un mythe, c'est une réalité; on la rencontre encore fréquemment dans les montagnes, avec tous ses attributs distinctifs et le charme serein qu'elle répand autour d'elle. De petites cités, comme St-Ursanne, à la crosse du Doubs, contiennent de véritables perles d'architecture ou d'art décoratif et forment des ensembles qui, pour avoir été gâtés déjà par le modernisme, n'en méritent pas moins la sollicitude avisée de quiconque préfère le pittoresque des choses anciennes au barbouillage et aux laideurs aujourd'hui à la mode. Neuveville, Moutier, Porrentruy, Delémont, Laufon offrent à cet égard d'intéressants tableaux. En revanche, Saint-Imier, qu'un grand incendie a presque complètement détruit, il y a une cinquantaine d'années, n'a plus grand'chose à perdre en fait de constructions captivantes; il lui reste la tour de la reine Berthe et l'une ou l'autre maison bourgeoise, la cure en particulier. Cependant, la bâtisse y est assez importante et c'est de ce côté-là que la Ligue devra porter toute son attention.



L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE ST-IMIER. La tour qu'on projette de surmonter d'une flèche, ne pourra que perdre à ce changement. DIE KATHOLISCHE KIRCHE IN SANKT IMMER soll nächstens durch einen hohen spitzen Turmhelm ergänzt und verschönert werden. Die kräftige geschlossene Wirkung dürfte dadurch nur verlieren.

Phototypie Neuchâtel

Si nous passons au groupe des coutumes, patois, traditions, nous aurons quelques intéressantes constatations à faire. De coutumes originales, reflétant bien l'âme ou les goûts du peuple, et dignes d'être protégées, le Jura n'en possède pas; du moins n'en a-t-il que fort peu. On n'y voit pas non plus de costumes spéciaux. Sous ce rapport, il laisse plutôt l'impression d'une contrée monotone et inesthétique. La raison en est facile à saisir: dans ses montagnes, l'industrie a depuis longtemps pris le pas sur l'agriculture. Or, les régions agricoles conservent seules de nos jours quelque chose de leur physionomie primitive. Les parties les plus reculées de l'ancien canton en fournissent la preuve. Partout où pénètre une industrie qui n'est pas purement locale, les mœurs, en quelques décades, sont profondément changées par le va-et-vient ininterrompu du personnel des fabriques.

Les ouvriers indigènes s'en vont, cédant la place à d'autres, venus du dehors avec des habitudes différentes et plus ou moins enracinées, qui s'atténuent, s'effacent ou se modifient tant bien que mal au contact des populations autochtones. Il se produit une pénétration réciproque. Ainsi le genre de vie se teint de banalité; ainsi disparaît le poétique relief des vieilles coutumes. Le pays prend peu à peu cet air de bien-être que beaucoup admirent, mais aussi d'inhospitalité artistique trop fréquemment signalée.

«Tout est bien balayé sur vos chemins de fer;

Tout est grand, tout est beau, mais on meurt dans votre air», disait déjà Alfred de Musset. C'est exactement cela; on ne l'ignore pas dans le Jura.

Ce qui vient d'être dit des coutumes s'applique aux traditions populaires, dont le nombre est restreint et qui sont fort peu caractéristiques dans le Nouveau-Canton. A telles enseignes que le Heimatschutz n'aura que de rares occasions d'y intervenir sur ce point.

En revanche, une des plus pittoresques branches du patois romand fleurit encore dans les Franches-Montagnes, dans la campagne de Moutier, Porrentruy, Delémont. C'est un idiome particulier qui est à la langue française ce que l'allemand de l'Emmental ou de l'Oberland est à la langue de Goethe. Peut-être est-il plus caractéristique encore. Simple et rudimentaire dans ses éléments, comme l'âme de ceux

qui le parlent, il ne manque cependant pas d'expressions fines, malicieuses, pittoresques, d'images fortes, de tours ingénieux. Il donne aux légendes et aux fabliaux des contrées où il fleurit une saveur inimitable en même temps qu'un relief extraordinaire. Dans certaines localités exclusivement rurales, les enfants, au début de leur scolarité, ne connaissent que ce patois savoureux et fruste. Il en résulterait pour eux une complication, une assimilation tardive et lente des matières qui leur sont enseignées, soit donc un retard dans leur développement intellectuel.

Cette difficulté, épargnée à leurs petits camarades des districts où l'on parle uniquement le français, a été vigoureusement relevée par la presse dans le courant de l'année écoulée. On a voulu en tirer la conclusion qu'elle rendait impossible l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe et on lui

a attribué — hâtivement, il faut le reconnaître — l'infériorité du Jura bernois dans l'échelle fédérale des examens de recrues.

Pour nous, la question se présente différemment.

D'abord, il ne s'agit que d'une difficulté momentanée, sans influence appréciable sur la suite des études. Ce qui le prouve, c'est qu'on n'écrit pas plus mal le français en Ajoie qu'en Erguel, et que l'orthographe des jeunes gens n'est pas plus mauvaise dans l'une que dans l'autre de ces deux contrées. Aucune théorie ne peut prévaloir contre cette vérité d'ordre expérimental et corroborée encore par le fait que nos pères, pour la plupart patoisants, avaient plus d'orthographe que la génération actuelle.

Il y a lieu de remarquer ensuite que la querelle cherchée au patois par certains esprits mal informés n'est pas autre chose qu'un procès de tendance, nous allions dire: une peu édifiante chicane. Que les adversaires du parler ancien s'en rendent compte ou non, ils soutiennent virtuellement cette thèse impossible à défendre, qu'il y a moins de culture dans

les districts catholiques, où le patois est toujours en honneur, que dans les districts protestants, où il a cessé d'exister. Le Heimatschutz ne les suivra pas sur ce dangereux terrain. Il fera mieux. Par respect pour une langue pittoresque et sonore, non littéraire sans doute, mais si exactement adéquate à la pensée de ceux qui s'en servent, si représentative de l'âme montagnarde, notre sous-section



FERME JURASSIENNE DU XVII^e SIECLE. Ensemble harmonieux, malgré l'asymétrie de la façade. Exemple typique des Franches-Montagnes — Phot. J. Arn, St-Imier. JURASSISCHES BAUERNHAUS AUS DEM XVII. JAHRHUNDERT; typisch für die Freiberge.



FERME DATANT DE 1612, A LA CHAUX-D'ABEL. Porte et fenêtres intéressantes. Inscription au-dessus de la fenêtre à gauche: «La bénédiction de Dieu demeure en ceste maison éternellement.» — Phot. J. Arn, St-Imier

BAUERNHAUS VON 1612 IN CHAUX-D'ABEL. Besonders interessante Tür- und Fensterausbildung



COIN DE PATURAGE JURASSIEN ————— Phot. *J. Arn*, St-Imier ————— JURASSISCHE WEIDE



Groupe de hêtres dans un
pâturage au Mont-Soleil =

Schöngewachsener Buchen-
bestand einer Juraweide =

Phot. *A. Schnegg*, Lausanne



RESTAURANT A LA CHAUX-D'ABEL; l'architecture sobre et de bon goût se rapproche du type neuchâtelois ————— Phot. *J. Arn*, St-Imier
GASTHAUS IN CHAUX-D'ABEL. Deutliche Anklänge an das Neuenburger Bauernhaus —————



BONCOURT. Pittoresque entrée de village
 = BUBENDORF. Reizvolles Dorfbild =



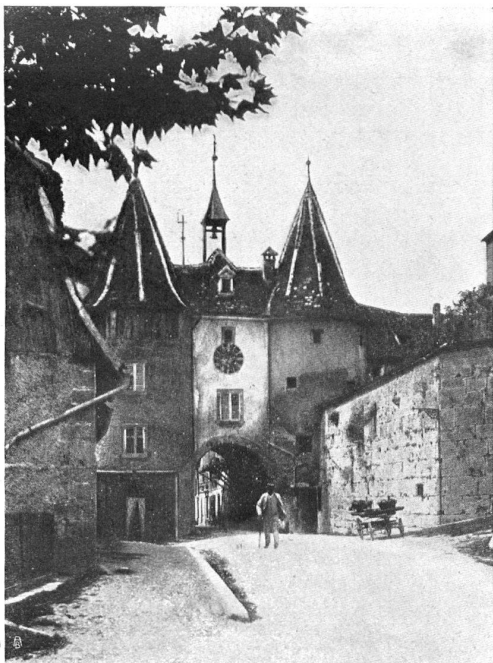
RENAN. Charmante place de village
 RENAN. Gut angelegter Dorfplatz mit altem Gasthof

Phototypie C^o Neuchâtel

TOUR DE LA REINE
 = BERTHE =
 un des seuls vestiges du
 = vieux St-Imier =
 Phot. J. Arn, St-Imier



ST. IMMÉR, alter Turm
 in stimmungsvoller Um-
 gebung alter Häuser =
 Aufnahme von J. Arn,
 = St. Immer =



PORTE DE FRANCE A PORRENTRUÿ
 PRUNTRUT, STADTTOR, bemerkenswert durch seine origi-
 nellen Formen und guten Verhältnisse. — Phototypie C^o Neuchâtel



L'HOTEL DE VILLE A PORRENTRUÿ
 Bon exemple d'architecture urbaine du XVIII^e siècle. Cliché H. C.
 STADTHAUS IN PRUNTRUT. Gutes Beispiel eines öffent-
 lichen Gebäudes aus dem XVIII. Jahrhundert

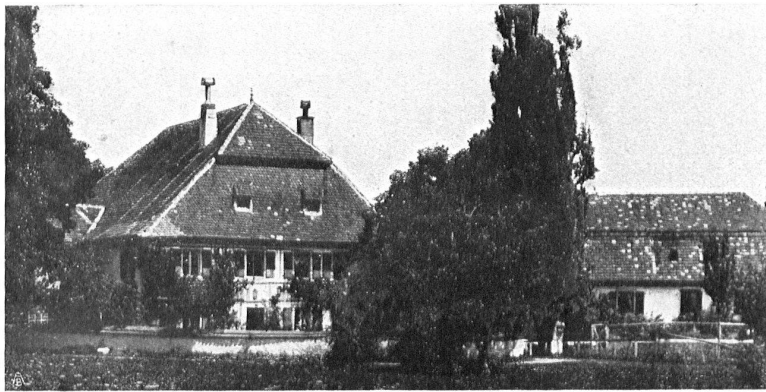


BON EXEMPLE. Eglise de Chindon, construction aussi gracieuse que simple.
GUTES BEISPIEL. Malerische Dorfkirche in Chindon, Phot. Kessi, Dachsfelden.

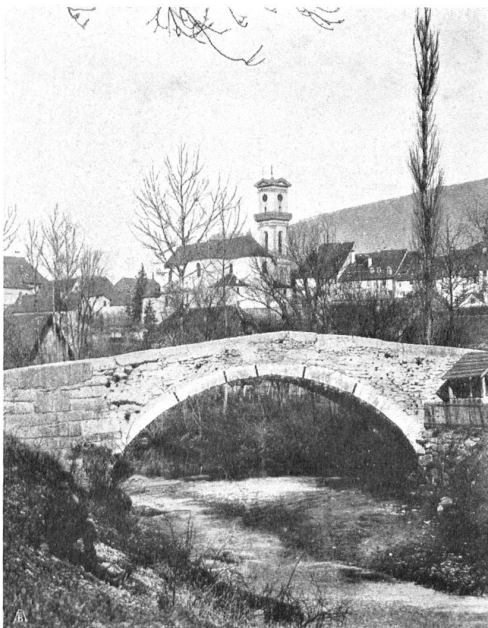


MAUVAIS EXEMPLE. Chapelle à Cortébert. L'in-
élégance de cet édifice est encore soulignée par l'ab-
sence de végétation aux abords. Phot. Kessi, Tavannes.
GEGENBEISPIEL. Kapelle in Cortébert. Nüchterner
Bau, dessen öde Wirkung durch den Mangel an
Bäumen in seiner Umgebung noch erhöht wird.

PROPRIÉTÉ A BELFOND
près Tavannes. La parenté
avec l'ancienne maison ber-
noise est ici très sensible ==
Phot. Salvisberg, Tavannes



LANDGUT IN BELFOND
bei Tavannes, mit Anklängen
an die Bauweise des Berner
Mittellandes == Phot. von
Salvisberg, Dachsfelden ==



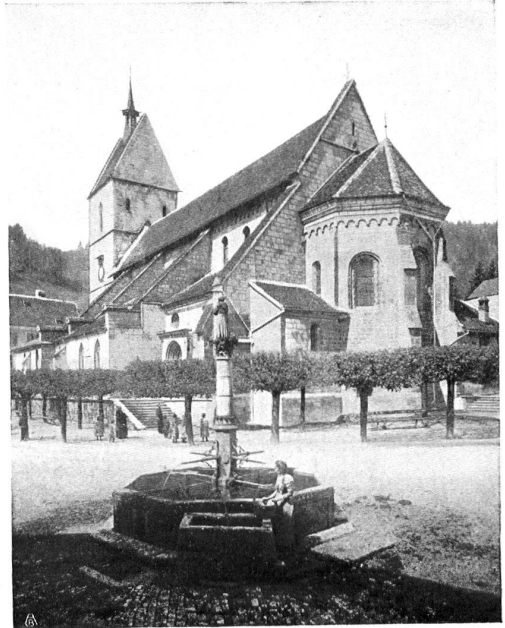
BON EXEMPLE. Delémont,
== vieux pont en pierre ==
GUTES BEISPIEL. Dels-
== berg, alte Steinbrücke ==

MAUVAIS EXEMPLE. Le
même pont dans un cadre
gâté par une construction
prétentieuse et d'un goût
douteux ==
== GEGENBEISPIEL ==
Dieselbe Brücke; die Um-
gebung aber ist durch einen
nüchternen Neubau gänzlich
verdorben ==





PORTE DE LA GARE A ST-URSANNE. L'originalité, la simplicité et le bon goût en font un vrai bijou d'architecture. Phot. Radiguet, St-Ursanne. DAS BAHNHOFTOR IN ST. URSANNE mit schöner, wirkungsvoller Silhouette. —



LA COLLÉGIALE A ST-URSANNE. Exemple remarquable d'architecture romano-gothique. — Rénovée 1903. DIE KLOSTERKIRCHE IN ST. URSANNE. Hervorragender Kirchenbau. Berühmt durch die Gallusporte und den Kreuzgang. — Phot. Enard, Delémont.

LA VILLE DE ST-URSANNE. Un des rares exemples de petites cités ayant conservé intact leur aspect moyenâgeux. Phot. Radiguet, Tavannes.

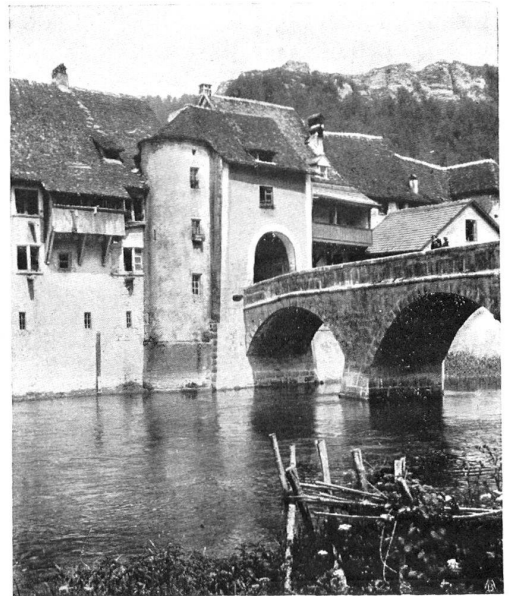


BLICK AUF ST. URSANNE. Der Besucher sieht sich beim Betreten dieses reizenden Städtchens ins Mittelalter versetzt. — Phot. von Radiguet in St. Ursanne. —



PORTE A ST-URSANNE à l'ouest de la cité. WESTLICHES STADTTOR IN ST. URSANNE. Phot. Radiguet, St. Ursanne.

PORTE DU CLOS DU DOUBS et pont en pierre, d'un aspect éminemment pittoresque. HAUPTTOR UND STEINBRÜCKE über den Doubs, eine der schönsten Ansichten, die das Städtchen bietet. Phot. Radiguet, St. Ursanne.



interviendra toutes les fois qu'elle le jugera utile, afin d'en empêcher ou d'en retarder tout au moins la disparition. Elle mettra dans l'accomplissement de cette tâche toute la courtoisie voulue, étant donné qu'elle aura à lutter contre des hommes d'école pour la plupart bien intentionnés, mais elle parlera aussi avec fermeté, si elle y est contrainte par les circonstances.

Cependant, ce n'est pas plus dans son patois que dans ses traditions que réside le charme souverain du Jura. On peut dire que ce charme est presque tout entier dans ses sites naturels si reposants et si doucement évocateurs de rêve, d'harmonie et de paix. Avez-vous déjà parcouru des pâturages jurassiens, en été ou en automne, quand leurs majestueux sapins, plusieurs fois centenaires et dormant sous le ciel bleu le grand sommeil que dorment les choses, semblent s'enivrer du silence d'alentour et versent une ombre bienfaisante aux troupeaux comme au promeneur? En avez-vous parcouru le matin, quand le chant des grives les emplissait de concerts; ou le soir, au coucher du soleil, quand l'horizon se teignait de mille nuances délicates, ou quand la nuit, prête à venir, leur donnait l'aspect solennel de temples consacrés au repos et à la méditation? En vérité, je ne sais rien d'aussi impressionnant. Les Alpes vous écrasent de leur grandeur contre nature; le Jura, délicieusement, investit votre

cœur et vous conquiert par une sorte de persuasion intérieure à laquelle les amis du beau ne résistent jamais. Oserai-je dire que les unes sont l'épopée qu'on admire en tremblant; l'autre, l'idylle à laquelle on s'associe avec une reconnaissance émue, tout en y apportant sa part de tendresse?

Eh bien, c'est cette idylle qu'il s'agit de ne pas laisser déflorer par des mains profanes. A vrai dire, on lui a déjà porté de terribles coups et l'on s'appête à lui en porter encore. Que de chemins sous bois, ravissants d'ombre, de tranquillité, de mystère, en des endroits élus pour les promenades en famille le dimanche, ne sont à l'heure actuelle que de vulgaires sillons bruns au flanc de la montagne, gâtés qu'ils furent par l'impitoyable cognée! Que de pâturages inutilement dénudés! Et faut-il citer ici l'ouverture d'une carrière en plein cœur des rochers dont une cluse remarquable tire toute sa splendeur? Et les ridicules constructions dont quelques sommets ont été affublés ne proclament-elles pas assez haut le mauvais goût de nos prétentions? D'autre part, on connaît la roche percée appelée Pierre-Pertuis, d'où l'œil découvre le village de Tavannes encadré de verdure. C'est un bijou. Une inscription latine, gravée dans la pierre, attribuée aux Romains la paternité de cette attraction. Quoi qu'il en soit, on commence à nier l'origine historique de cette pittoresque trouée, et nous ne serions pas surpris qu'il se trouvât prochainement quelqu'un pour proposer d'agrandir le passage et par conséquent de la faire disparaître, comme si, ramenée au rang d'ouvrage naturel, elle n'avait plus droit ni à notre admiration ni à notre protection.

Enfin, il convient de prendre en considération l'activité des sociétés de développement, qui tend à transformer les

sommets jurassiens en stations d'hiver ou d'été, comme le Mont-Soleil sur St-Imier en offre un exemple. Il y a là un mouvement très sérieux, auquel nous nous associons volontiers, car il a sa raison d'être, abondamment justifiée. Mais il présente un danger qui n'est pas imaginaire du tout, car on ne le voit pas s'étendre et se préciser sans que surgisse dans la perspective la construction de nouveaux funiculaires et d'hôtels dont le paysage environnant sera déparé. A cet égard, on a fait dans les Alpes d'amères expériences, qu'il est inutile de répéter ailleurs. Il faut espérer qu'on en préservera le Jura, vierge encore ou à peu près, de ces entreprises dont le but avoué est de faciliter aux simples mortels l'accès de points de vue magnifiques, ou la cure d'altitude, ou les sports à la mode, mais qui servent surtout au mercantilisme à battre monnaie sur les

beautés de la nature, tout en les émasculant et en les flétrissant. En tout cas, le Heimatschutz aura l'œil ouvert de ce côté-là.

Cependant, c'est encore dans les villes et les villages que la sous-section «Jura» aura le plus de travail. Elle se gardera d'oublier qu'à Saint-Imier le quartier de l'église a été défiguré par la suppression d'un jardin auquel fut substitué un affreux cube de maçonnerie à l'usage de magasin; qu'à Saint-Ursanne un hall de gymnastique prétentieux et sans goût, élevé récemment, jure

contre l'aspect général de la cité; qu'à Delémont, le mur d'enceinte du château, si merveilleusement patiné par le temps, a été exhaussé sur une partie de sa longueur avec d'insupportables briques en scories, et que l'édifice lui-même risque de devenir un jour la proie des novateurs sans vergogne. Elle se remémorera bien d'autres déprédations encore, et n'ayant rien pu empêcher dans le passé, parce qu'elle n'existait pas, elle s'efforcera de faire triompher dans l'avenir son point de vue, qui est celui tout à la fois du bon sens et de l'art.

LE JURA NORD

Par Lionel O'Radiguet, St-Ursanne

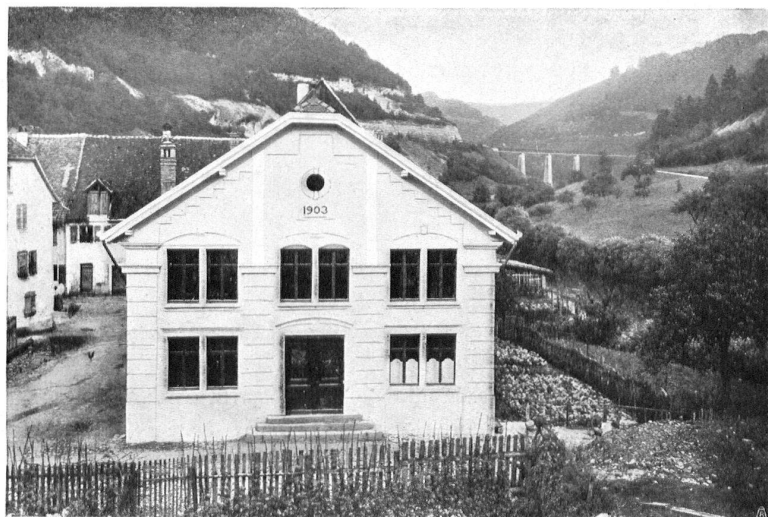
LES voyageurs qui entrent en Suisse ou qui en sortent par

Delle, traversent la région entre Porrentruy et Bienne en admirant sans doute au passage la vallée de St-Ursanne, les sites sauvages des gorges de Moutier et de Court, mais sans se douter que le Jura bernois est l'une des régions de la Suisse dont les architectures, les richesses archéologiques, les beautés naturelles méritent le plus d'attirer les artistes et les touristes.

A la frontière même, Milandre, avec sa grotte un peu maquillée, évoque tout un folklore très intéressant; les légendes de dames blanches et de bonnes fées.

Porrentruy (Pons Ragenetrudis), qui date peut-être des Romains, fut depuis la Réforme une capitale, la résidence des souverains temporels de la contrée, les princes-évêques de Bâle. On ne le devinerait pas de la gare, une horrible gare frontière, si le vieux château ne dominait pas la ligne du chemin de fer de sa silhouette imposante, se développant entre la Tour Rehfous et la Tour du Coq.

Le château, qui existait avant l'exode des princes-évêques



MAUVAIS EXEMPLE. Halle de gymnastique à St-Ursanne. Construction récente qui jure avec l'aspect général de la ville. — Phot. Radiguet, St-Ursanne. GEGENBEISPIEL. Die Turnhalle in St.-Ursanne, ohne jede Rücksicht auf die reizvolle Umgebung erbaut.